

Communiqué de presse | Mercredi 16 décembre 2020

Un Plan local d'urgence sociale (PLUS) présenté lors du conseil municipal du 10 décembre

Afin d'épauler les plus fragiles, le maire Joachim Moyse et les élus de la majorité ont présenté lors du conseil municipal du 10 décembre 2020 un Plan local d'urgence sociale (PLUS). Une initiative pour faire « PLUS » en permettant aux habitants d'exprimer leurs difficultés et de trouver des réponses adaptées à la crise sanitaire. Ce plan comprend notamment la mise en place de permanences de soutien psychologique, l'attribution d'aides sociales exceptionnelles pour les habitants les plus fragiles, des subventions aux associations et des réductions de loyers pour les commerces occupant des cases municipales.

Initié en octobre par le maire Joachim Moyse suite à l'annonce du second confinement, le Plan local d'urgence sociale (PLUS) de la Ville se décline dès cette fin d'année en une trentaine d'actions. Elles doivent répondre à dix priorités identifiées par les services municipaux et les élus. Un premier volet dont le coût se chiffre à plus de 250 000 euros.

« Il s'agit d'aller au-devant des conséquences que peut avoir la crise sanitaire sur la vie des plus fragiles. Beaucoup de moyens de soutien existent déjà, car les questions de solidarité sont l'ADN des politiques de la Ville depuis plus de 60 ans, mais la situation nous exhorte à en faire encore plus, ce plan d'urgence porte donc bien son nom. »

Joachim Moyse

Les 10 axes prioritaires du Plus :

- 1.** Renforcement du contact aux usagers
- 2.** Développement de points d'accès aux droits y compris numériques
- 3.** Portage à domicile et retrait de commandes
- 4.** Soutien des familles et des personnes modestes
- 5.** Mise en place d'une cellule de veille sociale
- 6.** Plan de formation exceptionnel pour la petite enfance
- 7.** Développement des emplois aidés et de l'accueil des stagiaires
- 8.** Soutien aux associations
- 9.** Aide aux commerçants
- 10.** Soutien éducatif et lutte contre le décrochage scolaire

→ Une des premières étapes du Plus s'est concrétisée avec la construction d'un **observatoire de la situation sociale et économique de la population stéphanaise**. Celui-ci a vocation à devenir un outil pérenne pour identifier les besoins de la population et les problématiques rencontrées par les habitant.es pendant cette crise.

→ **Réduire le sentiment d'isolement** pour les habitant.es et notamment les seniors est au cœur du projet du « PLUS » stéphanois. Exceptionnellement cette année, les colis de Noël pour les seniors ont été distribués à domicile. Élus et agents des services municipaux se sont relayés pour aller à la rencontre des personnes âgées et assurer la distribution de 2 700 colis. Des visites à domicile et des appels sont régulièrement organisés pour prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles.

→ Le secteur associatif stéphanois, qui a aussi subi de plein fouet la crise du Covid, est concerné par ce « Plus ». Au-delà de l'aide logistique apportée habituellement, une subvention exceptionnelle à hauteur de 40 000 euros pour 2020 et 46 000 euros en 2021 sera dédiée au **soutien des acteurs associatifs**.

→ Le Plan local d'urgence sociale prend également en compte les difficultés rencontrées par **les commerçants stéphanois** en proposant la réduction, voire l'annulation de loyers pour les commerces occupant des cases municipales.

→ Une **attention toute particulière va également être portée aux plus jeunes**. Dans le secteur de la petite enfance, la Ville va financer des formations pour 90 professionnels ayant pour objectif de minimiser les impacts des deux confinements sur les acquisitions fondamentales. Un soutien éducatif renforcé va être mis en place à destination des enfants en âge scolaire (aide aux devoirs, modules relais pour renforcer les compétences...). Enfin la Ville veut renforcer l'accueil des stagiaires (à partir de la 3^e) et engager plus d'emplois aidés.

Zoom sur le budget du Plus

- Permanences d'écoute psychologique sur 2021 : **5 000 €**
- Ajout d'ordinateurs et imprimantes : **6 000 €**
- Passer de 3 à 4 tournées de portage de repas quotidiennes pendant une année : **60 000 €**
- Aides d'urgences : **20 000 €/an**
- Mise en place d'un tableau de bord et d'une cellule de veille sociale : **5 000 €**
- Formations à destination de 90 professionnels du territoire stéphanois : **59 200 €**
- Emplois aidés et accueil des stagiaires : **20 000 €** pour 2020 / 2021
- Subventions exceptionnelles pour les associations : **86 000 €** pour 2020 / 2021
- Loyers annulés pour les cases commerciales de la ville : **5 300 €/mois**
- Soutien éducatif dans le cadre du Programme de réussite éducative : **50 000 €**

Contact :

Sandrine Gossent | directrice de l'information et la communication |
sgossent@ser76.com | 06 38 40 28 44